



À l'église de Lawrenceville Samedi 6 décembre 2014 à 19h30 Concert de Noël

Apportez votre coussin le plus moelleux et votre couverture la plus douce pour venir écouter confortablement le concert de Noël qui vous sera offert autour de la crèche dans l'atmosphère feutrée de notre petite église.

Quelques chanteurs dirigés par Chantal Martin et accompagnés des guitaristes Marcel Lavoie et Stéphane Millette interpréteront un répertoire de chants religieux traditionnels vous ramenant aux Noël d'autrefois comme Venez Divin Messie, Ça bergers, Les anges

dans nos campagnes, Adeste Fidèles et le très solennel Minuit, chrétiens (Michel Tessier). Une petite touche populaire sera ajoutée grâce à des chansons comme Promenade en traîneau, L'enfant au tambour ou Noël à Jérusalem. Ian Fournier ajoutera sa touche personnelle vous offrant quelques mélodies.

Prenez une pause dans la course effrénée d'avant Noël, venez rêver le 6 décembre dans notre église. Vous rentrerez chez vous avec des projets de chocolat chaud, de temps passé en famille et de repas entre amis.

Le droit d'entrée sera un **don** pour le chauffage de l'église et du centre communautaire (suggestion : 10\$ par adulte ou 20\$ par famille). Tous les artisans de cette soirée sont des bénévoles.

Au centre communautaire de Lawrenceville Jeudi 11 décembre 2014, 17h30

Souper de Noël de La Fraternité

Le club FADOQ La Fraternité de Lawrenceville vous invite à son souper de Noël le 11 décembre 2014 à 17h30 au sous-sol de l'église. À 19h30 il y aura un concert de Noël avec M. Bernard Larochelle. Si vous êtes intéressés veuillez communiquer avec Diane Arès 450-535-6710 ou Francine Berthelette 450-535-6075 pour donner votre nom. SVP payez votre souper avant le 1^{er} décembre. Membres: 10\$ non-membres: 12\$. Les personnes qui veulent assister au concert sans le souper 5\$ (on vous demande d'arriver vers 19h).

Dans ce numéro

Mot du maire	2
En direct du conseil	3
Rapport du maire.....	4
Affaires municipales.....	6
Pour nous joindre.....	6
Vie communautaire	7
Vie paroissiale.....	8

À l'école de Lawrenceville Samedi 13 décembre 2014, 14h

Fête de Noël

Il était une fois, ... Non, il sera une fois, un joli village où il fera bon fêter Noël. Tous les enfants, leurs parents, et amis se réuniront, pour partager un agréable moment de détente et de bonheur. Tous ensemble, ils joueront, riront, et danseront. Chocolat chaud et biscuits seront offerts. Un merveilleux conte de Noël sera présenté. Ne le dites à personne, le Père Noël se joindra à cette joyeuse fête. Venez fêter Noël. Le comité des Fêtes

Bureau municipal fermé
Du vendredi 19 décembre 2014 au lundi 5 janvier 2015
Joyeuses Fêtes !



Mot du maire

Michel Carbonneau

Le nerf de la guerre

L'argent est le nerf de la guerre dit-on. Il est aussi l'occasion de nombreuses guerres des nerfs ! L'ère est aux coupures. Déficit oblige prétend-on. Je ne sais plus qui croire. Il faut bien reconnaître que nos dettes provinciales coûtent cher. Les réduire semble une bonne idée. Par contre, à trop couper on ralentit l'économie qui ne va déjà pas plus vite qu'il ne faut. Moins d'argent dans nos poches, moins de consommation. Moins de consommation, moins de production, moins de production, moins d'emplois. C'est un peu l'histoire du chien qui veut mordre sa queue. Il tourne en rond.

En ce climat de morosité économique, les loups sortent les dents et les ours grognent. On l'a vu à la dernière réunion de la MRC. Québec réduit les subventions aux Centres Locaux de Développement, les CLD. Pourquoi ne pas faire disparaître cette structure qui coûte cher ? Les salaires surtout. Trop cher ? Le rapport coût-bénéfice semble pourtant positif, mais qu'importe. On fait miroiter des économies structurelles. On supprimera des postes au passage. Des services aussi. Pas grave, on réalisera des économies. Dans l'immédiat ? Ce n'est pas certain. Les restructurations s'accompagnent toujours d'importantes dépenses. Mais on verra bien, l'occasion est trop belle de faire le ménage.

On pourrait croire que ces problèmes sont bien loin de nous, mais ils nous touchent plus qu'on ne le pense. À plusieurs reprises déjà, la municipalité aussi bien que des entreprises et citoyens lawrencevillois ont bénéficié des subventions et

services offerts par le CLD. Ce fut le cas en support à certaines de nos entreprises, industrielles et culturelles, en accompagnement de la municipalité et de son comité de développement, pour l'entretien de la piste cyclable ou pour la gestion du pacte rural qui nous a valu près de 60 000,00 \$ en subventions. L'avenir de ce qu'il adviendra de cette institution risque donc de nous affecter et nous avons intérêt à suivre le dossier.

Plus près de nous, il y a la renégociation de l'*Entente inter municipale des loisirs*. Nouvelle guerre des nerfs ! Notre plateforme régionale, dite de Valcourt et région, coûte trop cher aux dires de certains. Refrain connu. Les investissements des sept municipalités membres demeurent pourtant nettement en deçà des moyennes provinciales. Ce n'est pas une raison pour ne pas chercher à faire mieux. Nous sommes tous d'accord. Les discussions sont allées bon train et se sont terminées par une entente obtenue à l'arraché dans un climat de fortes tensions.

Encore plus près de nous, il y a l'adoption du budget municipal de 2015. Voilà, vous avez tout compris. Nous sommes en période de prévisions budgétaires ! Les esprits s'échauffent, les acteurs concernés cherchant tous à tirer pour eux et leurs commettants le meilleur parti d'une situation où l'argent se fait rare.

Le budget municipal de 2015

Fort heureusement, le climat au conseil municipal ressemble plus à un jeu de renards qu'à un combat de loups. La discussion s'anime parfois, le ton monte à l'occasion, mais le gros des efforts vise un seul objectif,

vivre selon nos moyens avec un budget qui soit le plus équitable possible pour tous et chacun.

Il y aura du nouveau l'an prochain. Nous étendrons à d'autres services l'application du principe de « l'utilisateur payeur ». C'est déjà le cas pour l'aqueduc et les égouts. Ne sont facturés pour ces services que les chanceux qui y sont branchés. Pour le prochain compte de taxes, nous projetons d'ajouter 50 % des coûts reliés à la sécurité publique, soit les services de police et d'incendie, de même que les coûts du déneigement. Le conseil en décidera à sa réunion spéciale du 1^{er} décembre, réunion au cours de laquelle le budget 2015 doit être adopté. Vous êtes tous les bienvenus à cette importante séance.

Mais revenons aux services de police et d'incendie et au déneigement. Tout le monde est « branché » à ces services direz-vous. C'est vrai. Mais jusqu'à maintenant, leurs coûts étaient inclus dans la taxe générale. Cela veut dire qu'un propriétaire donné payait pour ces services selon la valeur de sa propriété. Est-ce équitable ? Le service est le même quelle que soit la valeur d'une propriété. Le contre argument est de dire qu'il s'agissait là d'une autre façon de répartir la richesse dans notre société démocratique, les mieux nantis payant plus cher, comme dans le cas des taux variables d'imposition pour nos impôts. Devant ce dilemme, l'idée a été avancée de couper la poire en deux et de n'appliquer cette nouvelle répartition que pour la moitié des montants impliqués.

(Suite en page 3 →)



En direct du conseil

François Paquette, directeur général

Le conseil municipal vous rappelle que les procès-verbaux des séances du conseil sont disponibles en ligne sur le site du village au www.lawrenceville.ca.

À la séance ordinaire du **10 novembre** :

- Le conseil a adopté une résolution dans laquelle il est proposé de conclure une entente de cinq ans pour le traitement des eaux usées d'un abattoir de Bonsecours, à un tarif qui reste à déterminer, mais qui devra être suffisant pour couvrir les dépenses reliées au traitement de ces eaux.
- La municipalité a donné son appui à la MRC pour ses démarches auprès du ministère du développement durable, dans le dossier des plastiques agricoles.
- Les résultats financiers au 30 septembre ont été déposés au conseil.
- La municipalité a accordé une contribution de 80\$ à Nez-Rouge pour la saison 2014-2015, et une contribution de 34\$ au Comité d'Éveil à la lecture et à l'écriture (ÉLÉ) pour son projet de paniers de Noël.

- Le Rapport du Maire 2014 a été déposé au conseil.
- Les déclarations d'intérêts pécuniaires du maire et des conseillers ont été déposées au conseil.
- La municipalité a donné son accord au plan triennal de répartition des immeubles de la commission scolaire et au maintien de l'école Saint-Laurent.
- Le calendrier des séances du conseil pour 2015 a été adopté et sera affiché par un avis public.
- La municipalité a accepté les prévisions budgétaires et la tarification de 2015 pour les services de Trans-Appel.
- La municipalité préparera une lettre d'appui à la Société Alzheimer de l'Estrie pour son projet Complices des Aînés.

Vous êtes toujours les bienvenus à venir assister aux séances du conseil aux dates qui sont affichées au bureau municipal et au Marché Compagnat.

Le maire, les conseillers et conseillères, les employés municipaux et moi-même vous souhaitons un mois de décembre agréable et un Joyeux Temps des Fêtes.

Mot du maire (suite de la page 2)

Par ailleurs, le pourcentage d'augmentation du taux de taxation sera d'environ 1,8%, ce qui correspond à peu de choses près à la moyenne des cinq dernières années de l'Indice des Prix à la Consommation. Comme ce fut le cas pour les quatre dernières années, nous cherchons par cette approche à suivre l'augmentation du coût de la vie afin d'éviter les soubresauts dans les comptes de taxes.

La vie qui continue

En ce beau samedi du 15 novembre, les bandes de la patinoire ont été installées sous le haut patronage de Gaëtan Ouellet, largement appuyé par Claude Jeanson qui, prétend-il, aurait travaillé pour trois... Tous deux ont été généreusement secondés par Dany Alain, Jocelyn, Yurik et Zachary (la relève est jeune!) du clan Cleary, Sydney Guillotte et François Paquette. Grand merci à tous.

Sur ce, je souhaite à tous et à toutes de bien belles fêtes et un fort Joyeux Noël.

PS : Le rapport de la commission présidée par Lucienne Robillard a été rendu public trop tard pour que je puisse y réagir en temps utile. C'est partie remise...

Michel Carbonneau

Photo ci-contre quelques-uns des bénévoles au montage de la patinoire:

*Gaëtan Ouellet, François Paquette
Jocelyn Cleary Sydney Guillotte et à
l'avant : Zachary Cleary.*





Rapport du maire 2014

Village de Lawrenceville

Tel que requis par le *Code municipal*, je vous présente le *rapport du maire* sur la situation financière de la municipalité. Il ressort notamment de ce rapport les investissements soutenus réalisés ainsi que le souci de gérer de façon efficace et responsable les fonds publics.

ANNÉE 2013

Les états financiers **consolidés** pour la période se terminant le 31 décembre 2013 ont été vérifiés par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton, s.e.n.c.

Voici le résumé des activités financières de fonctionnement et d'investissement **consolidés** :

Revenus de fonctionnement	760 767 \$
Revenus d'investissement	83 051 \$
Total des revenus	<u>843 818</u>
Charges avant amortissement	726 865
Acquisition d'immobilisations	141 923
Financement d'immobilisations	(87 650)
Remboursement de la dette à long terme	44 353
Financement à venir pour investissements en cours (de 2012)	0
	<u>825 491</u>
Excédent (déficit) des activités financières consolidées pour l'année 2013	18 327
Surplus accumulé, réserves financières et fonds réservés au 31 décembre 2012	<u>457 937</u>
Surplus accumulé, réserves financières et fonds réservés au 31 décembre 2013	<u>476 264 \$</u>

APERÇU DES RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2014

	<u>Budget 2014</u>	<u>Estimé au 31/12/2014</u>
Revenus	694 709 \$	726 878 \$
Dépenses de fonctionnement	<u>567 406</u>	<u>603 944</u>
Surplus (déficit) de fonctionnement	127 303	122 934
Remboursement de la dette à long terme	(37 245)	(37 245)
Affectation aux activités d'investissement	(90 058)	(82 690)
Affectation au fonds de roulement	0	(2 999)
	<u>0 \$</u>	<u>0 \$</u>
Surplus (déficit) de l'exercice (non consolidé)	0 \$	0 \$

Tel que le prévoient les dispositions de l'article 955 du Code municipal, la liste des contrats de plus de 25 000 \$ octroyés depuis le mois de novembre 2013 ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ dont le total est de plus de 25 000 \$ pour un même cocontractant, est disponible au bureau municipal.



Rapport du maire 2014 (suite)

Village de Lawrenceville

TRAITEMENT DES ÉLUS POUR L'ANNÉE 2014

La rémunération du maire pour l'année 2014 est de 5 578 \$ plus une allocation de dépense de 2 789 \$. La rémunération d'un(e) conseiller(ère) est de 1 860 \$ plus une allocation de dépense de 930 \$.

Le salaire versé au maire par la MRC du Val-St-François pour l'année 2014 est de 2 183\$.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT 2014

Le Ministère des Transports nous a accordé 2 subventions totalisant 15 615 \$ pour l'amélioration du réseau routier local. Nous avons investi cet argent principalement dans des travaux de revêtement mécanisé de la chaussée (asphalte) sur les rues Beauregard, Dandenault et De L'Église et Yamaska, et dans la réparation de ponceaux sur le Rang 7, le Rang 10 et la rue Yamaska.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2014

En 2015, nous avons comme objectif de mettre à jour le plan d'intervention sur les infrastructures municipales et de dresser un programme quinquennal de réalisation de ces travaux. L'objectif est de maintenir le meilleur niveau de service possible à la population tout en adoptant un rythme d'investissement qui tienne compte de notre capacité de payer.

PROCHAIN PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2015-2016-2017

Les investissements majeurs que la municipalité sera appelée à faire au cours des trois prochaines années dépendront des exigences et priorités arrêtées par le Ministère des Affaires municipales, des recommandations qui nous seront faites par notre firme d'ingénierie et des choix qui seront faits par le conseil dans le cadre de sa planification à court, moyen et long terme.

Des projets de prolongement des égouts sont actuellement à l'étude suite à des demandes formulées par des citoyens. De même, un projet de réaménagement du bureau municipal, laissé de côté depuis plusieurs années, fera partie des réflexions sur les investissements à venir de la municipalité. L'Hôtel de Ville ne dispose actuellement d'aucun espace fermé permettant la tenue de rencontres privées ou confidentielles dont le besoin se fait pourtant régulièrement sentir.

REMERCIEMENTS

Je veux remercier les conseillers pour leur dévouement au sein du conseil municipal au cours de la dernière année et pour leur implication dans la communauté.

Je désire également remercier à l'avance tous les bénévoles, anciens et nouveaux, qui accepteront de mettre l'épaule à la roue en 2015 alors que le comité MADA et les autres acteurs du développement de la municipalité devraient nous offrir d'intéressants nouveaux défis.

Enfin, je tiens à remercier les employés pour leur disponibilité, leur effort soutenu et la qualité de leur travail.

Michel Carbonneau
Maire du Village de Lawrenceville



Affaires municipales

Nouvelles en provenance du bureau municipal

Récupération des arbres de Noël

La Société de gestion des matières résiduelles (SGMR) de notre MRC offre une collecte des arbres de Noël. Vous devez apporter votre arbre au point de dépôt suivant : au 2100, rue Dandenault, derrière le bureau municipal, jusqu'au 11 janvier 2015 inclusivement. C'est gratuit et les arbres ainsi récupérés seront déchiquetés et valorisés.



Disposition de la neige ou de la glace

Article 14 du règlement général no. 258 de la municipalité du village de Lawrenceville

Le fait de jeter ou déposer sur les trottoirs et les rues ou dans les allées, cours, terrains publics, places publiques, eaux et cours d'eau municipaux, de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé, constitue une nuisance et est prohibé.

AMENDE :

100 \$ par personne physique
200 \$ par personne morale

Calendrier des cueillettes ordures et recyclage

Le calendrier de cueillette des ordures et du recyclage pour 2015 dans notre municipalité est inclus dans cette édition.

Paniers de Noël - Don de jouets

Vous avez des jouets que vos enfants n'utilisent plus ? Ils sont encore en bon état ? Peut-être peuvent-ils être réutilisés par d'autres enfants de notre communauté. Vous pouvez les apporter au presbytère de Valcourt sur les heures de bureau du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h. Merci à tous.



Recyclage des électroniques

Saviez-vous que vous pouvez recycler vos vieux appareils électroniques en les apportant à : La Paperasse 5532, Chemin de l'Aéroport Valcourt ?

Pour nous joindre

Bureau municipal
2100, rue Dandenault
Lawrenceville
Tél. : 450-535-6398
Télec : 450-535-6537
Site web : www.lawrenceville.ca

Heures d'ouverture :

Mardi :

8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Jeudi :

8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Inspecteur municipal présent les mardis.

Pour toute urgence

Au niveau de l'aqueduc, égout ou voirie, appelez au bureau municipal au 450-535-6398.

En dehors des heures de bureau, composer le 819-822-7448 et laisser votre numéro de téléphone (c'est un téléavertisseur).

Bacs de récupération

- PILES (batteries)
- CARTOUCHES D'ENCRE
- VÊTEMENTS (Récupex)
- LAMPES FLUOCOMPACTES
- PEINTURE, HUILE USÉE

Ces bacs sont accessibles au bureau municipal au 2100 Dandenault

Salles de réception ou de réunion

Notre centre communautaire situé au sous-sol de l'église peut accueillir des groupes de 125 personnes pour des réunions, des repas ou des fêtes. Une cuisinette est incluse dans ce local. Nous mettons aussi à la disposition des plus petits groupes un local de réunion pouvant recevoir une douzaine de personnes.

Grande salle : 130\$

Petite salle : 30\$

Informations : 450-535-6857

Sureté du Québec

310-4141
sans indicatif régional

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2013

Conformément aux dispositions de l'article 148 du *Code municipal du Québec*, à la séance ordinaire du conseil du 10 novembre 2014, le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2015 a été adopté.

Ces séances se tiendront à la salle du conseil, située au 2100, rue Dandenault, à Lawrenceville, le **lundi** (sauf en septembre c'est le mardi) et débuteront à **19h30** :

Année 2015

12 janvier	13 avril	6 juillet	5 octobre
2 février	4 mai	10 août	2 novembre
2 mars	1 ^{er} juin	8 septembre (mardi)	7 décembre



Vie communautaire

Ça se passe chez nous

Vie scolaire

Vente de sapins de Noël

Vendredi le 28 novembre les sapins de Noël déjà commandés seront livrés à l'école. Il sera possible d'en acheter un sur place le jour même si vous n'avez pas eu la chance de faire votre commande.

Spectacle de Noël

La pièce de théâtre et le concert auront lieu le mardi 16 décembre à 18h30 au sous-sol de l'église. Ce sera un grand plaisir de vous présenter le fruit du travail de nos enfants.

Club FADOQ La Fraternité

Jeux de l'amitié

Mercredi 14 janvier 2015 à 13h au centre communautaire notre club recevra tous les clubs du secteur pour un après-midi de jeux intérieurs. Bienvenue aux membres du secteur Prévert.

Loisirs

Hockey à la patinoire municipale

Intéressés à jouer au hockey cet hiver sur notre patinoire? Des joueurs souhaitent organiser un groupe qui se réunirait une fois par semaine pour jouer en patin des matchs sans lancers frappés. Joueurs de tous les âges et de tous les calibres acceptés. Le jour et l'heure de ces rencontres seront déterminés par l'ensemble des participants pour accommoder une majorité d'entre eux. Pour faire connaître votre intérêt téléphonez à Guillaume Roberge au 450-535-6333.

Location centre communautaire - FÊTES 2014

Les citoyens désireux de louer le centre communautaire pour leurs rassemblements du temps des Fêtes 2014, sont priés de le faire auprès de Mme Johanne Héroux 450-535-6857.

AGA de la CIEL

Convocation pour l'assemblée générale annuelle de la CIEL, Coopérative d'initiatives et d'entrepreneuriat de Lawrenceville, Coopérative de solidarité le dimanche 30 novembre à 16h00 à l'église de Lawrenceville.



BONNE FÊTE

Novembre

- 2 Roger Dubois
- 7 Sandra Cleary
- 15 Joël Bouthillette
- 15 Réjean Perras
- 15 Florent Paquette
- 16 Joanne Morissette
- 26 Gabriel Paquette
- 28 Bibiane Compagnat

Décembre

- 6 Marcelle Millette
- 6 Alexandre Paquette
- 18 Gilles Mercier
- 30 Pauline Dépôt
- 31 Aude Tessier

Janvier

- 5 Martha Lussier
- 6 Claude Jeanson
- 9 Line Compagnat-Paquette
- 11 Pierre Tessier
- 13 Sylvain Robidoux
- 18 Diane de Niverville
- 21 François Voyer

Paniers de Noël pour les individus et les familles à faible revenu

L'Oeuvre de Bienfaisance de Valcourt rencontrera les demandeurs entre le 1^{er} et le 30 novembre 2014. Un comité de sélection évaluera la situation de chaque personne. Lors de votre rendez-vous, vous devez présenter les documents suivants : preuves de revenus et de dépenses, ainsi que vote relevé bancaire. Contactez L'Oeuvre de Bienfaisance de Valcourt au 450.532.2255, demandez Louise pour prendre rendez-vous.

Collaborateurs et artisans du Moulin Express

Collecte des informations et mise en page

Sylvie Héroux et Dominique Millette

Collaborateurs réguliers

Mot du maire

Michel Carbonneau

Nouvelles de l'école

Équipe-école St-Laurent

Communiqués de la municipalité

François Paquette, dg

Nouvelles de la FADOQ

Francine Berthelette

Annonces du Service des Loisirs

Evelyne Lemay

Date de tombée

Pour une parution dans le Moulin express : reception@lawrenceville.ca à l'attention du Moulin Express

Les informations devront être reçues
Édition Réception des infos

Janvier.....avant le 16 janvier

Annonces

Pour une petite annonce ou pour devenir commanditaire du Moulin Express contactez Sylvie Héroux au bureau municipal les mardis et jeudis au 450-535-6398 ou envoyez un courriel au reception@lawrenceville.ca



Vie paroissiale

Communauté de Lawrenceville, paroisse Sainte-Famille

Élections au conseil de gestion le 20 décembre

Les élections au conseil de gestion se tiendront le samedi 20 décembre prochain après la messe de 16h15. Les termes de Johanne Héroux et Gilles Mercier se termineront en décembre. Ils sont admissibles pour un autre mandat. De plus, deux autres postes d'administrateurs sont à combler pour siéger au sein du conseil de gestion relevant du Conseil de Fabrique Ste-Famille. Joignez-vous à l'équipe actuelle pour assurer la survie de l'église. Pour donner votre nom ou avoir plus d'informations, vous pouvez communiquer soit avec Gilles Mercier ou Majella René au 450-535-6573, Johanne Héroux au 450-535-6857 ou Joanne Morissette au 450-535-6347.

Rappel CVA (dîme)

Il reste un peu plus d'un mois pour participer à la campagne annuelle pour la contribution volontaire. Jusqu'à maintenant nous avons reçu 4 546\$ (27 réponses). C'est encore le temps de faire votre contribution. Les dons doivent nous parvenir avant le 31 décembre pour recevoir un reçu officiel pour l'année 2014. Merci à ceux qui ont déjà fait leur part.

Horaire des célébrations pour le temps des fêtes

Noël : 24 décembre, 16h15
Jour de l'An: 31 décembre, 16h15

Brunch de la St-Valentin

Le brunch de la St-Valentin sera de retour le 8 février 2015 pour une 7^e édition. Plus de détails à suivre dans le prochain numéro.

Modifications des tarifs à partir du 1^{er} janvier 2015

Le tarif pour les certificats de naissance ou autres passe de 15\$ à 20\$. (selon le décret de l'évêché)

Le tarif pour la lampe du sanctuaire passe de 5\$ à 10\$ et sera uniforme avec tous les autres secteurs de la paroisse.

Le tarif pour les lampes 7 jours passe de 3\$ à 4\$.

Le tarif pour les lampes 1 jour passe de 50¢ à 1\$.

Le tarif pour les Prions en église passe de 25¢ à 50¢.

Nous croyons qu'il s'agit de hausses raisonnables étant donné que les tarifs n'ont pas été augmentés depuis plusieurs années.

Le Conseil de gestion

AUTO - MOBILE ENR.

À VOTRE SERVICE

Avez-vous besoin d'une auto neuve ou usagée, des accessoires tels que des pneus, antirouille, démarreur à distance et beaucoup plus ?

Ne vous cassez plus la tête !

Laissez-moi faire votre magasinage

et je vous trouve le prix le plus bas possible sur le marché.



Derek Grilli, propriétaire

Tél : 450-535-6803

Cell : 819-578-2521

automobiledg@hotmail.com



Les fraudes par Internet, par la poste ou au téléphone

Dans tous les cas, il reste primordial d'informer les autorités compétentes lorsqu'on a été victime de fraude. Cette démarche peut permettre de réduire au minimum les conséquences pour la victime et aussi d'éviter que d'autres personnes ne se trouvent dans la même situation. Les arnaqueurs et les fraudeurs savent comment amadouer leurs victimes : ils sont charmants, font de beaux compliments et sont persuasifs. Même s'ils ont l'air d'être honnêtes, tout ce qu'ils veulent, c'est votre argent!

Quelques méthodes utilisées par les fraudeurs :

Par téléphone, par la poste, à la porte

Scénario 1

Vous allez au dépanneur et vous rencontrez Mme Lacasse, votre voisine. Elle est débordante de joie lorsqu'elle vous annonce qu'elle a gagné le gros lot. Après lui avoir posé quelques questions, vous réalisez qu'en fait, quelqu'un l'a appelée pour lui dire qu'elle avait remporté la somme de 10 000 \$ à un concours. L'individu qui l'a contactée lui a expliqué que pour obtenir son prix, elle devait payer la taxe sur ce gain. Il lui a dit de faire parvenir un montant d'argent en utilisant un service de transfert de fonds, tel que Western Union ou Moneygram.

Ce que vous devez faire

Dites à Mme Lacasse de ne surtout pas envoyer d'argent et d'appeler sans tarder le centre d'appel antifraude du Canada au 1 888 495-8501. Dites-lui que si elle envoie de

l'argent, elle le perdra et qu'elle ne recevra jamais son « prix ».

Quand quelqu'un vous dit que vous avez gagné un prix, posez-vous d'abord la question à savoir si vous avez participé à un concours.

Ce que vous devez savoir

- Les organisateurs de concours n'exigent jamais d'argent avant de remettre leurs prix aux gagnants
- Au Canada, aucune taxe ne s'applique sur un lot
- Il se peut que le fraudeur rappelle Mme Lacasse, en se faisant passer pour un policier, pour lui dire qu'elle est obligée de payer la taxe parce que le concours était américain ou australien : ce n'est pas vrai et aucun policier étranger ne peut l'arrêter au Canada

Scénario 2

Il est 9h30, un lundi matin du mois de septembre et un individu vêtu en tenue d'ouvrier se présente à votre porte. Avant d'ouvrir, vous lui demandez ce qu'il veut et il vous explique qu'il est ramoneur et que le Service des incendies de votre ville l'a mandaté pour ramoner toutes les cheminées du quartier. Il vous demande de le laisser entrer car il veut faire une estimation. Puisque vous voulez y réfléchir, vous lui demandez de repasser plus tard dans la journée. Il insiste en disant qu'il est pressé et qu'il est prêt à vous faire un rabais si vous le recevez maintenant.

Ce que vous devez faire

Demandez à l'individu qu'il vous laisse sa carte professionnelle et dites-lui de revenir à un autre

moment : c'est à vous de choisir, pas à lui. Appelez ensuite le Service des incendies de votre ville pour vérifier les dires de l'individu : il arrive rarement que quelqu'un soit mandaté par un organisme public pour effectuer des travaux chez des particuliers.



Desjardins
Caisse populaire Morilac

Horaires siège social de Valcourt

22, 23, 29, 30 déc. 2014	À nos heures habituelles
Mercredis 24 et 31 décembre 2014	10h00 à 12h00
25 et 26 décembre 2014 1 ^{er} et 2 janvier 2015	FERMÉ

L'équipe Morilac vous souhaite de Joyeuses Fêtes !

